

Observation n° 17

24/09/2024 11:56      MASANET      CLAUDIA      100b chemin de pré-jugé 31600 SEYSSES

"- Destruction de la zone de verdure du Binos par 2 passages cyclistes et piétons .

- zone identifiée par la Lpo accueillant des oiseaux protégés.

-Zone de vie de nombreux hérissons nécessaires à la suppression des moustiques en particulier moustiques tigres

- dégradation d'une zone humide rare en plein centre du village de Seysses

- non à la densification de la circulation qui est déjà insupportable aux heures de pointe rue Cazeneuve

-la circulation des enfants à Seysses doit être complètement repensée pour leur sécurité car plus de voitures sur la rue Cazeneuve met les cyclistes en danger

- le bruit et le vis à vis vont détruire la tranquillité de la maison où je vis

- le bien dont j ai la nue propriété va perdre de sa valeur avec des bâtiments R+2"